réf SAC2J

DDA

15 h

LES SINISTRES EN ASSURANCE CONSTRUCTION

Objectifs

Identifier les différents types de sinistres affectant l'activité du constructeur, maîtriser les fondements juridiques et comprendre la mise en jeu des garanties d'assurance mobilisables.

Public

Professionnels de l'assurance, gestionnaires de contrat et de sinistres; métiers en lien avec le domaine de la construction (SAV, conducteurs de travaux, juristes d'entreprises...)

Prérequis

Evoluer dans le domaine de l'assurance, de l'immobilier ou de la construction.

Programme

I-Repères et indicateurs d'une sinistralité

II-Les sinistres en cours de chantier
Les différents cas de figure (désordre sur l'ouvrage en cours de construction et mise en jeu de la resp du MOA)
Les principes de gestion (avec ou sans TRC)

III- les Sinistres engageant la responsabilité civile hors décennale
les garanties mobilisables
le déclenchement des garanties dans le temps

IV - Les sinistres après réception
La procédure de gestion des sinistres issue des clauses-types / aménagement par la CRAC
L'expertise CRAC et l'indemnisation
le recours CRAC
l'Avenant n°1
Les sinistres hors CRAC

IV- La dérive contentieuse du sinistre
quelques principes de procédure
le rôle de chaque partie tout au long de la procédure

Moyens pédagogiques

- en amont : test de positionnement
- durant la formation : support pédagogique remis au stagiaire; exposés et aides visuelles (schémas, logigrammes); méthodes dynamiques et collaboratives pour un apprentissage optimisé.

Méthodes d'évaluation

quiz
cas pratiques
brainstorming

Modalités

en intra
minimum 3 participants

tarif HT : devis sur demande

classes virtuelles
12 et 13 mars 2026
4 et 5 juin 2026
3 et 4 décembre 2026

tarif HT* : 790 €

*par participant

je m'inscris !

Inscriptions : 06.86.98.87.21 ou apicheyre@apixel-conseil.com

Ce parcours peut être accessible aux personnes en situation de handicap ! N'hésitez pas à l'évoquer dès notre première prise de contact.

A.Pixel Conseil